

## ALIGAL™ 27



*ALIGAL™, solution Air Liquide certifiée food grade*

### Applications

Gaz certifié food grade pour préserver la qualité, l'apparence et la durée de conservation de la viande pendant le conditionnement sous atmosphère protectrice

Ce mélange de gaz alimentaire Aligal™ 27 prolonge la durée de conservation des aliments frais et emballés sous atmosphère modifiée (procédé MAP) tels que la viande rouge, poissons extra frais et les fruits de mer vivants (moules, huîtres)

La viande rouge conserve sa couleur rouge vif et les poissons gardent aussi leurs couleurs vives. Les fruits de mer comme les moules ou huîtres ont grâce à ce gaz alimentaire un mélange de gaz équilibré pour pouvoir respirer et se conserver.

### Type de transport

#### Bouteilles de gaz comprimé

Désignation officielle de transport Gaz comprimé, oxydant N.S.A.  
(Oxygène, Dioxyde de carbone)

N° ONU 3156

ADR/RID Classe 2

Code de classification 10



### Fiches de Données de Sécurité

Gaz comprimé : N° 301-15-001ALBNL-ALG

Lien : <https://www.alsafetydatasheets.com/sds-bnl.html>

### Données physiques

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Poids moléculaire     | Mix                  |
| Densité relative :    |                      |
| Densité relative, gaz | Plus lourd que l'air |
| Couleur               | Incolore             |
| Odeur                 | Inodore              |

### Caractéristiques

**Identification des dangers :** Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

**Domaine d'inflammabilité :** Ininflammable

**Protection personnelle :** Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Assurer une ventilation appropriée



### Equipement bouteilles

**Raccord du robinet :**

Bouteille: A1-IS 22,9 x 1,814 pas à droite – femelle

Cadre: IS 33 \* 2,50 pas à droite – mâle

**Couleur de l'ogive :**

Bleu clair (RAL 5012)



## Spécifications du produit

| Composants<br>(% Vol. abs) |                  |      | Impuretés<br>(ppm v/v)   |                   | Mode<br>d'approvisionnement | Taille<br>d'emballage | Pression | Capacité             | Référence<br>produit |
|----------------------------|------------------|------|--------------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------------|----------|----------------------|----------------------|
| CO <sub>2</sub>            | 30 %             | ±3 % | H <sub>2</sub> O (5 bar) | ≤ 50 ppm v/v      | Bouteille                   | 50L                   | 200 bar  | 12,9 m <sup>3</sup>  | I1520L50R2A001       |
| O <sub>2</sub>             | Gaz de fond: Q.S |      | CO                       | ≤ 10 ppm v/v      | Cadre                       | V12*50L               | 200 bar  | 154,8 m <sup>3</sup> | I1520V12R2A001       |
|                            |                  |      | NO/NOx                   | ≤ 10 ppm v/v (*)  |                             |                       |          |                      |                      |
|                            |                  |      | CnHm                     | ≤ 100 ppm v/v     |                             |                       |          |                      |                      |
|                            |                  |      | Soufre total (S)         | ≤ 0.5 ppm v/v (*) |                             |                       |          |                      |                      |
|                            |                  |      | Huile                    | ≤ 5 ppm w/w (*)   |                             |                       |          |                      |                      |

## Information additionnelle

Spécifications gaz purs selon le règlement (UE) 231/2012

Produit conforme :

- aux spécifications E290 (dioxyde de carbone)
- aux spécifications E948 (oxygène)
- en matière de sécurité alimentaire : Food safety management (FMS), incluant :
- les normes HACCP, ISO 22000 et la traçabilité par nombre de lots

- Les gaz alimentaires ne peuvent pas être considérés comme exempts de particules. Malgré les mesures préventives prises pour limiter le niveau de contamination, telles que la sélection des matériaux, la filtration, les procédures de purification, etc., une garantie continue du niveau de particules ne peut être garantie. En fonction de l'utilisation prévue, il incombe à l'utilisateur final d'effectuer une évaluation des risques de l'ensemble de son système (y compris la conduite de distribution de gaz chez le client). S'il est nécessaire de contrôler les particules dans le gaz, des filtres appropriés peuvent être installés au point d'utilisation.

Le CO<sub>2</sub> liquide utilisé pour remplir les cylindres et les cadres est conforme aux spécifications ISBT(\*) ISBT = International Society of Beverage Technologists

Durée de conservation minimale indiquée sur l'étiquette du lot: 60 mois

## Dispositions spécifiques

AIR LIQUIDE SA et/ou ses filiales (« AIR LIQUIDE ») ne sont pas responsables de l'utilisation ou des conséquences de l'utilisation de l'information contenue dans cette fiche Produit.

AIR LIQUIDE ne peut être considérée comme recommandant l'utilisation ou la référence de quelque façon que ce soit à l'information contenue dans la présente, ne donne pas de garantie concernant les informations contenues dans ce document et n'assume aucune responsabilité pour les informations ou suggestions qui y sont contenues.

AIR LIQUIDE ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'exhaustivité de ce document et S'EXHONERE DE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE COMPRENANT, NOTAMMENT, LA GARANTIE DE VALEUR COMMERCIALE ET LA GARANTIE D'ADEQUATION A UN USAGE OU UN OBJET PARTICULIER.

L'information contenue dans cette fiche produit est basée sur l'information et l'expérience technique qui est actuellement à disposition de AIR LIQUIDE.

Ce document ne doit pas être confondu avec les réglementations (nationales ou européennes), les exigences d'assurance et les codes. En outre, il ne faut pas supposer que tous les niveaux locaux acceptables, tests, procédures ou méthodes de sécurité, précautions, équipements ou dispositifs sont ici contenus, ni que des circonstances anormales ou inhabituelles ne puissent justifier ou suggérer des exigences nouvelles ou des procédures additionnelles.

Il appartient aux utilisateurs de ce document de s'assurer qu'ils en possèdent la dernière édition. AIR LIQUIDE pourra, à sa seule discrétion, ajouter, supprimer ou modifier tout ou partie de l'information contenue dans cette fiche Produit.

Il est strictement interdit de copier ou de reproduire tout ou partie de cette fiche Produit sans l'autorisation écrite de AIR LIQUIDE. AIR LIQUIDE détient, se réserve et conserve les droits de propriété, y compris les droits d'auteur, de la présente fiche Produit.

Cette fiche Produit, ainsi que les photographies et les images qui y sont reprises, ne pourront être copiées ou reproduites d'une quelconque façon, vendues, louées, transférées ou distribuées d'une quelconque façon à des tiers, utilisées avec un objectif ou d'une manière préjudiciable aux intérêts de AIR LIQUIDE.

Les marques commerciales, dénominations commerciales, logos, ou autres indications d'origine reproduits dans cette fiche Produit sont des marques déposées et non déposées de AIR LIQUIDE ou d'une partie tierce qui a concédé à AIR LIQUIDE le droit de les utiliser dans cette fiche Produit. L'utilisation de tout droit d'auteur et/ou marque est soumise à l'approbation écrite de AIR LIQUIDE sur un formulaire d'autorisation séparé.